Saint Germain Lespinasse

se souvient

INVITATION

Le Maire, le Conseil Municipal et le Comité d'organisation invitent la population à se réunir pour célébrer le 103ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Rassemblement le

jeudi 11 novembre 2021

à 10 h 30 devant la maison des associations

Cérémonie au carré militaire suivie d'un défilé jusqu'au monument aux Morts et d'un vin d'honneur au grand couvert.

Avec la participation des membres de la FNACA, de l'association Persigny, des écoles, de l'Harmonie de Saint Germain, de la Chorale et des bénévoles qui participent à l'organisation de ce moment de reconnaissance et de mémoire.

CENTENAIRE

de notre MONUMENT AUX MORTS

1921 - 2021

SAINT-GERMAIN-LESPINASSE

MONUMENT DES MORTS DE LA GUERRE

inauguré le 11 septembre 1921

Ne pas oublier…

En 1914, lors de la déclaration de guerre, les hommes n'étaient pas trop inquiets de partir de chez eux et d'aller au combat. Les soldats français étaient persuadés que la guerre allait durer un ou deux mois et qu'elle serait facile à gagner. Mais la réalité de cette guerre fut terrible. Elle a fait près de 6 000 morts chaque jour. 1 400 000 Français sont morts, et près de quatre millions ont été blessés. En plus, tous les Français ont été touchés, car ils ont tous perdu un parent, un enfant, un voisin ou un ami.

Pour cette guerre, les soldats ont construit des tranchées pour se protéger. La vie dans ces tranchées fut très difficile : dans la journée les soldats vivaient dans la boue, sous les bombes et les tirs de fusil. La nuit, ils subissaient le froid, la faim, et surtout vivaient dans la peur d'être attaqués pendant leur sommeil.

Le 11 novembre 1918, les pays se sont mis d'accord et ont arrêté les combats. C'était l'Armistice qui a mis fin aux souffrances des soldats de l'Europe entière et a permis le retour au calme, à la liberté, à la paix.

Se réunir chaque année le 11 novembre, c'est faire durer le souvenir, c'est dire merci à toutes ces personnes qui se sont battues pour que la France et l'Europe retrouvent la paix.

En se réunissant chaque année devant notre monument aux morts où sont gravés les noms et les prénoms des enfants de Saint Germain qui sont morts à la guerre, on parle d'eux et de ce qu'ils ont vécu et ainsi nous gardons leur souvenir.

Nous voulons remercier tous ces soldats, car nous savons qu'ils se sont battus pour nous, pour notre liberté. Ils ont fait la guerre pour que leurs familles, leurs enfants, leurs arrière-arrière-petits-enfants retrouvent la paix et le bonheur.

Et puis il faut aussi rendre hommage aux femmes qui pendant que leurs maris étaient à la guerre, s'occupaient des fermes, et faisaient tourner les usines. Au plus près des combats, les femmes soignaient les blessés, les nourrissaient, et écoutaient la peine des soldats. L'histoire est importante, car sans elle nous ne saurions jamais ce qu'il s'est passé avant. L'histoire permet aussi de voir ce qu'ont connu nos parents, nos grands-parents. Elle permet aussi, en connaissant le passé, de ne pas refaire les mêmes erreurs. Le dernier soldat français qui a participé à cette guerre est mort de vieillesse, donc plus personne ne peut nous raconter ce qu'il s'est passé dans les tranchées. Heureusement l'histoire a permis d'écrire les choses pour qu'on ne les oublie pas.

Extrait du discours prononcé le 11 septembre 1921, par le Comte de la Tour du Pin, président du comité d'organisation, au moment de la remise du monument à la municipalité :

« …Ce buste représente le Soldat, le Poilu si vous le voulez, en tout cas le Sauveur de la France. En le voyant tous les jours, votre cœur évoquera trois souvenirs celui de ceux qui sont morts, celui de la victoire, celui de la France.

Et tout d'abord vous penserez à ceux qui sont morts, aux enfants de Saint Germain, dont une voix plus autorisée que la mienne vous rappellera tout à l'heure les noms et dont les corps reposent encore au loin, dans la ligne sacrée qui va des Vosges à la mer, mais dont les âmes sont présentes aujourd'hui parmi nous et assistent à notre cérémonie.

Vous vous souviendrez que c'est grâce à leur sacrifice que nous sommes ici aujourd'hui et, en regardant ce soldat, vous le verrez crispé sur son fusil dans la Tranchée des baïonnettes à Verdun, ou enlisé dans les bouts de l'Yser, ou couché sous la mitraille de la Somme, mais toujours vaillant, toujours héroïque, parce qu'il ne fallait pas que le Boche avançât, parce qu'il fallait que la femme, les enfants puissent rester Français… »

Un Monument aux Morts pour chaque commune

En 1920 le choix de l'emplacement était à l'ordre du jour du Conseil municipal. La commune n'avait que deux places dans le village, l'une au centre, au carrefour de la route de Paris à Antibes (rue Persigny, ancienne RN7) et de la route départementale n°4 (rue de Verdun) déjà occupée par la bascule poids public. L'autre, c'est le champ de foire (actuellement place du 8 Mai 1945) jugé lieu non décent pour un Monument aux Morts. Une première solution est alors envisagée. Au cimetière se trouve un monument élevé par la Commune à l'occasion de la mort du soldat Basset en 1912. Il est proposé de déplacer ce monument afin qu'il se trouve au milieu d'un carré réservé aux sépultures des corps des soldats ramenés du front. Cette solution est à peu près adoptée lorsque se présente une seconde solution : enlever la bascule du carrefour et la transporter au champ de foire. La place serait alors disponible pour le Monument aux Morts.

Un courrier du Président de la section des Combattants a été adressé à Monsieur le Préfet le 02 mai 1920 afin d'obtenir l'autorisation d'ériger un monument commémoratif à l'angle de la route de Paris à Antibes et de la route départementale n°4. Le 30 novembre 1920, la Commune recevait l'accord du Ministère de l'Intérieur par Monsieur le Sous-préfet de Roanne. Un arrêté de cession à titre gratuit de 4 obus de 370 mm, assimilés à des trophées de guerre, provenant de la Manufacture Nationale d'Armes de Saint Etienne accompagnait le présent accord.

La dépense totale pour réaliser le Monument aux Morts s'élevait à 10 692 francs. Grâce aux nombreux souscripteurs privés, aux associations et à la Commune, le Monument aux Morts a pu voir le jour.

La bascule avant 1920

Le Monument de 1921 à 1993

L'inauguration du Monument aux Morts de Saint Germain Lespinasse place Maréchal Foch a eu lieu le 11 septembre 1921.Le monument représente un buste de soldat, d'environ 350 kg, taillé dans une pierre de Larry. Il est dû au ciseau du sculpteur Roannais Gaston Petit. Le socle est en pierre de Comblanchien. Sur les faces nord et sud sont gravés les noms des 48 enfants de Saint Germain Lespinasse morts au Champ d'Honneur. Sur la face scellée, une palme en bronze offerte par la section de l'Union Nationale des Combattants. Autour du monument, 4 obus reliés par des chaines encadrent un parterre de fleurs du plus bel effet.

Le Monument aux Morts a été déplacé en 1993 de la place Maréchal Foch à l'angle des rues de Verdun et de la Madone. Ce déplacement a été l'occasion de procéder à son rafraichissement.

Transfert et rénovation du Monument en 1993

Emplacement actuel

Au fil du temps…

...la transmission du souvenir

transmettre à nos jeunes...

Aux côtés des directrices et des équipes enseignantes, nous encourageons la participation des élèves de nos écoles aux cérémonies officielles afin de favoriser une prise de conscience globale, intergénérationnelle, faisant lien autour de la Mémoire.

« Les commémorations contribuent à engager l'enfant dans la vie citoyenne autour d'une histoire commune et partagée, la nôtre »

Nous sommes reconnaissants et fiers du jeune **Théo Baronville** qui participe régulièrement aux cérémonies commémoratives en tant que porte-drapeaux de l'Emblème de la Grande Guerre. Un jeune à l'image des jeunes de Saint Germain, Morts pour la France.

Le Souvenir Français
Partenaire de notre commune

Le Comité Roannais a été fondé en 1923 par Félix Dieudonné, pharmacien, pour fabriquer avec son épouse des bouquets tricolores en fleurs naturelles permettant de fleurir 320 tombes du cimetière de Roanne. Stoppé pendant la 2nde Guerre Mondiale, il reprit ses activités en 1947 avec le fleurissement de 700 tombes toujours sur le cimetière de Roanne. Par la suite et après le transfert de nombreux corps essentiellement sur le cimetière de la Doua à Lyon, le Comité Roannais ne se chargera plus que du fleurissement et de l'entretien de 99 tombes à Roanne. A cela viendra s'ajouter le fleurissement et l'entretien de 99 autres tombes et monuments sur le Roannais ce qui portera à 198 le nombre de tombes ou monuments entretenus avant chaque Toussaint. 500 000 tombes de combattants Morts pour la France risquent de disparaître de nos cimetières communaux. Dans chacune de ces tombes, repose un combattant de la Première Guerre mondiale (300 000 corps ont été restitués aux familles), un combattant ou une victime de la Seconde Guerre mondiale (plus de 150 000 corps ont été restitués), un combattant de la guerre d'Indochine et d'Algérie (plus de 40 000 ont été restitués) et tous les combattants tués dans les opérations extérieures de la France depuis 1963. Ces restitutions répondent au désir des familles d'inhumer leur fils, leur père ou leur époux dans le cimetière de la commune de naissance. Malheureusement, les tombes familiales vivent ce que durent les concessions – 15 ans, 30 ans, 50 ans, 99 ans ou perpétuelles. La durée de concession achevée, les tombes entrées en déshérence ont vocation à être supprimées.

Le Mort pour la France inhumé dans la tombe disparait avec elle. Cette disparition est inacceptable. Enterré dans un cimetière communal, un Mort pour la France s'enracine dans une histoire familiale (il donne un sens à une famille) une histoire territoriale (il enrichit l'histoire de sa commune) et une histoire nationale (il relie la famille la commune et la Nation dans une histoire partagée). Afin de maintenir ce triple enracinement, Le Souvenir Français est partout mobilisé afin qu'aucune tombe de Mort pour la France ne disparaisse de nos cimetières communaux. Chaque commune se doit donc de recenser les tombes arrivant à échéance pouvant renfermer un combattant Mort pour la France et de prendre contact avec le Souvenir Français afin d'étudier la meilleure façon de conserver cette sépulture.

Comité Roannais Souvenir Français Maison des Combattants 18 rue de Cadore 42300 ROANNE -
06 78 99 35 97
sfroannais@gmail.com

Fleurissement du Carré militaire le 16 octobre 2021 en présence de 21 porte-drapeaux

150ème anniversaire de la mort du Duc de Persigny

Jean-Gilbert Victor Fialin, duc de Persigny, né le 11 janvier 1808 à Saint-Germain et mort le 12 janvier 1872 à Nice était un homme politique du Second Empire.
Ministre du Commerce et de l'Agriculture en 1852, ambassadeur à Londres en 1855 puis ministre de l'Intérieur de 1860 à 1863.
Président du conseil général de la Loire entre 1858 et 1870.

La tombe du Duc de Persigny et de sa famille au cimetère de Saint Germain

Travaux de reconstruction du monument funéraire en mars 2002

Vous êtes invités à l'hommage que rendra la commune à la mémoire du

Duc de Persigny

samedi 15 janvier 2022

Office religieux à son intention à l'église à 10h00

Temps de recueillement et fleurissement de sa tombe au cimetière à 10h45

Dévoilement d'une plaque, exposition et vin d'honneur à la mairie à 11h00

«…Que ce soit avant ou après sa disgrâce de 1863, le duc de Persigny n'a jamais oublié son pays et sa région natale. Il revenait de temps à autre à St-Germain et l'a beaucoup aidé, en particulier au moment de la construction de la nouvelle église, offrant son or et des présents, par exemple, des tableaux.

Ayant toujours aimé dès sa jeunesse, l'étude historique, celle des arts anciens, il créa le service des Archives Départementales, lors de son premier ministère en 1852. En 1862, il aida à la création de la Société de la Diana.

Après 1863, ayant renoncé à tout ministère et ayant été élu président du Conseil Général de la Loire, il se consacra à notre département. Il déploya une grande activité pour l'aménager et le développer, utilisant les restes de son influence. Il fit construire les chemins de fer Roanne-Lyon, par Tarare, et Roanne- Montbrison, le canal du Forez, le barrage de Rochetaillée. Il créa la chambre de commerce de Roanne. Finalement, il voulut rester pour toujours dans son pays et écrit dans son testament, le 11 mai 1868 : "je veux que mon corps soit transporté dans le village où je suis né, à St Germain Lespinasse (Loire) et être enseveli dans la petite chapelle ou à côté de la petite chapelle du cimetière". Cette dernière volonté fut respectée… »

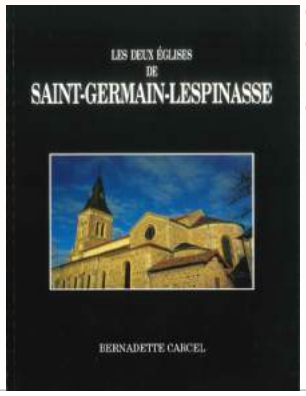

Extrait du livre de Bernadette CARCEL « LES DEUX EGLISES DE SAINT-GERMAIN-LESPINASSE » édité par l'Association Persigny (1991) En vente à la maison des services 15 €

L'ESSOR du Roannais

« …Nous avons, ici, un souvenir historique c'est le tombeau du duc de Persigny, qui est assez remarquable. Le duc de Persigny naquit dans cette maison où nous sommes : la mairie actuelle, d'une mère qui s'appelait Mlle de Charbonnière et d'un père qui s'appelait Fialin. Les Charbonnière n'étaient pas du tout favorables à ce mariage et, petite histoire, M. Fialin vint chercher Mlle de Charbonnière à cheval, et Mlle de Charbonnière passa par la fenêtre pour monter sur la croupe du cheval de Fialin. Les Charbonnière, pour ne pas faire de scandale, finirent par donner leur accord au mariage. La jeune Charbonnière fut donc enlevée par le père du duc de Persigny dans cette mairie.

Je ne vous raconte pas l'histoire du duc de Persigny. Vous savez que c'était un conspirateur. Il conspira contre Louis-Philippe, il fut ministre de Napoléon III, maïs il mourut assez tristement : il s'était brouillé avec l'Empereur car il contestait la présence de l'impératrice au Conseil des ministres, et, de plus, il avait une épouse, Eglé, assez volage, et qui lui donna du fil à retordre. Voilà, sur le plan historique, Saint- Germain.

(M. le Maire oublie sans doute de me signaler deux autres souvenirs historiques que l'on peut voir dans l'église. C'est, à gauche du maître-autel, un tableau, très beau, représentant l'Adoration des Mages, donné par le duc de Persigny à sa paroisse natale ; à droite, un tableau représentant le Calvaire, donné par Napoléon III.)… »

Issu d'un article de presse de René FILLON, intitulé « M. des Gayets nous parle de son métier de Maire de Saint -Germain-Lespinasse » paru le 23 décembre 1977 dans le journal L'ESSOR du Roannais.

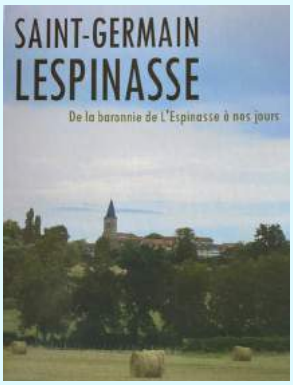

Retrouvez l'histoire des monuments de Saint Germain Lespinasse dans le livre de René et Philippe Guillot.
Saint-Germain-Lespinasse – De la Baronnie de Lespinasse à nos jours - Mars 2021
En vente à la maison des services 39 €

À l'occasion de l'édition de cette plaquette souvenir, la municipalité tient à adresser de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui se mobilisent pour participer à l'organisation de ces cérémonies commémoratives et en particulier la FNACA, les musiciens de l'Harmonie, les chanteurs de la Chorale, les équipes enseignantes de nos écoles ainsi que les employés communaux.

La Municipalité remercie l'association Persigny, Elodie PERRIER, Marie-Antoinette CHAIZE, Andrée PUSCEDDU et Anne DUVAUCHELLE pour leur aide dans l'élaboration de cette plaquette.

Crédit photos: Daniel GATHU, Hervé DUVAUCHELLE, Marie-Antoinette CHAIZE, Agnès JOIE, René GUILLOT, Elodie PERRIER.